

**IRIS**

ISSN : 2779-2005

Éditeur : UGA Éditions

**41 | 2021**

**Les imaginaires du dragon : des mythologies à la botanique**

---

## *Ilas et Solvas. Fragments d'un roman (en vers) de la Table ronde inconnu*

*Ilas and Solvas. Fragments of an Unknown Arthurian Novel (in Verse)*

**Jean-Charles Berthet**

---

 <https://publications-prairial.fr/iris/index.php?id=2267>

DOI : 10.35562/iris.2267

### **Référence électronique**

Jean-Charles Berthet, « *Ilas et Solvas. Fragments d'un roman (en vers) de la Table ronde inconnu* », *IRIS* [En ligne], 41 | 2021, mis en ligne le 28 novembre 2021, consulté le 20 novembre 2023. URL : <https://publications-prairial.fr/iris/index.php?id=2267>

### **Droits d'auteur**

CC BY-SA 4.0

# Ilas et Solvas. Fragments d'un roman (en vers) de la Table ronde inconnu

Ilas and Solvas. *Fragments of an Unknown Arthurian Novel (in Verse)*

Jean-Charles Berthet

## PLAN

---

Traduction juxtalinéaire

Analyse

Les personnages

Keu

Urien(s)

Ilas et Solvas

La scène et les motifs

Histoire et légende arthurienne

## TEXTE

---

- 1 En 1913, le paléographe Ernest Langlois a publié quatre morceaux de parchemin qui avaient servi de charnières dans la couverture d'un livre de la Renaissance (Langlois, 1913, p. 384-389). Une fois réunis, ces fragments ont restitué cent-vingt octosyllabes en rimes plates d'un roman totalement inconnu du cycle breton des environs de 1325.
- 2 D'un point de vue linguistique, Ernest Langlois a relevé les particularités suivantes :
  - Le o + nasale > ou : *desfioumes, houmes, preudoume, dounés, pardounés*.
  - Assimilation de -ens à -ans (inconnue du picard) : *grans* rime avec *gens* (v. 1-2).
  - Le graphème *q* n'est pas suivi d'un *u* : *qi, qerre, requiert, oqoison*.
  - *se < si* est orthographié *ce*.
  - La deuxième personne du pluriel du futur en -ois (inconnu du picard) : *tenrois, avrois, serois*.
  - Réduction de *z* à *s* (caractéristique du picard) : *grans, gens, armés, drois*.
  - Autres traits picards : *fieus* (vs ancien français *filz*), *vo* (vs ancien français *vostre*).
  -

Distinction morphologique de genres des articles (trait qui exclut le picard) : *la forest*, *la vile* (v. 3), *sa parole* (v. 20).

- 3 Le paléographe en conclut que « le poète et le copiste pourraient être de la Champagne ou des pays limitrophes ».
- 4 À ma connaissance, il n'existe ni traduction ni analyse de ces fragments. Dans ma copie, j'ai reproduit le texte établi par Ernest Langlois : entre crochets sont placées les lettres restituées ; les italiques représentent les signes d'abréviation dans le manuscrit (*mlt* = *mout*). La seule initiative de ma part consiste à signaler le nombre de syllabes manquantes qui est indiqué entre crochets dans les vers incomplets<sup>1</sup>.
- 5 Outre la traduction en français moderne, l'objectif de cette publication est de proposer une analyse onomastique et littéraire de ces fragments afin de tenter de les positionner dans la tradition arthurienne.

## Traduction juxtalinéaire

|    |                                                   |                                                      |
|----|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
|    | [...]                                             | [...]                                                |
|    | Ou l'asamblee estoit si grans                     | où le rassemblement était très grand                 |
|    | Del roi A[rtu] et de ses gens.                    | du roi Artu et de ses troupes.                       |
|    | Entre la forest et la vile                        | Entre la forêt et la ville,                          |
|    | En a logié plus de .c. mile ;                     | là, ont campé plus de cent mille hommes <sup>2</sup> |
| 5  | Et li baron adès venoient,                        | les hommes arrivaient toujours                       |
|    | Qi la contree pourprenoient.                      | et ils envahissaient la contrée.                     |
|    | Li rois atout maint compaignon                    | Le roi avec maints compagnons                        |
|    | Seoit devant son paveillon ;                      | était assis devant sa tente.                         |
|    | Lors vit venir .II. rois armés                    | C'est alors qu'il vit arriver deux rois en armes     |
| 10 | Qe il avoit ja mout a[mé]s,                       | qu'il avait beaucoup aimés jusqu'à présent :         |
|    | Le roi Ilas, le roi Sol[va]s ;                    | le roi Ilas et le roi Solvas.                        |
|    | Et furent mout bien [a] cheval,                   | Ils montaient très bien à cheval,                    |
|    | Et chevalier hardi et preu,                       | et de chevaliers courageux et vaillants              |
|    | Qe lor parans n'avoit[t] nul leu.                 | avec leur prestance, aucun lieu n'en possédait.      |
| 15 | Solvas fu sires des<br>[.]enois (ou d'Es[.]enois) | Solvas était le seigneur des [.]enois <sup>3</sup>   |
|    | Et Ilas fu d'Irlande rois.                        | et Ilas était roi d'Irlande.                         |

|    |                                                 |                                                                           |
|----|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|    | Devant le roi sont aresté,                      | Ils se sont arrêtés devant le roi                                         |
|    | Qui se seoit devan[t son tré].                  | qui était assis devan[t sa tente].                                        |
|    | Maint roi i ot, maint duc,<br>maint comte,      | Il y avait maints rois, maints ducs, maints comtes,                       |
|    | Et Ilas sa parole conte :                       | Ilas profère ces paroles :                                                |
|    | « Roi », fait il, nous<br>vous desfioumes,      | – Roi, dit-il, nous retirons notre foi envers vous,                       |
|    | Ja ne nous tenés pour vos<br>houmes ;           | ne nous considérez plus comme vos vassaux ;                               |
|    | Car tant avés vers<br>nous mespris              | car vous avez commis tant de fautes envers nous                           |
|    | Que ja nus drois n'en seroit pris.              | que rien ne saurait nous rendre justice.                                  |
| 25 | Ou il a amour ne concorde,                      | Là où il n'y a ni charité <sup>4</sup> ni réconciliation,                 |
|    | Trop est vilaine la descorde.                   | la discorde est par trop ignoble.                                         |
|    | Mais ce vous iestes <sup>5</sup><br>ci trouvés, | Mais si vous vous êtes trouvés dans cet état d'esprit<br>jusqu'à présent, |
|    | Vous vous tenrois pour<br>fol prouvés           | vous vous considérerez comme un fou                                       |
|    | Ainz qe qinzaine soit passee.                   | avant que quinze jours soient passés.                                     |
| 30 | Ja tant n'avrois gent amenee                    | Jamais vous n'auriez amené une telle armée                                |
|    | C'onques n'aiés en vous<br>fiance. »            | si vous aviez confiance en vous. »                                        |
|    | Qant il ont fait lor desfian[ce],               | Lorsqu'ils ont achevé de lancer leur défi,                                |
|    | Les chiés de lor<br>chevaus retournent,         | ils tournent bride                                                        |
|    | Tout droit vers la forest s'en<br>tournent ;    | et s'en retournent tout droit vers la forêt.                              |
| 35 | Et li rois est remés pensis,                    | Le roi demeure absorbé dans ses pensées,                                  |
|    | Tous merveillous et<br>tous pensis,             | abasourdi et profondément soucieux :                                      |
|    | Q'il ne sèt mot de l'oqoison                    | il ne connaît pas la raison                                               |
|    | Pour quoi dient tel desraison.                  | pour laquelle ils lui ont tenu de tels propos injurieux.                  |
|    | S'en parloient li baron tuit.                   | Tous les nobles ne parlaient que de cela.                                 |
| 40 | Toute la cours frem[i]t et bruit,               | Toute la cour s'agite et pousse des cris d'indignation,                   |
|    | Li plus preudoume, li plus sage                 | Les plus valeureux, les plus sages                                        |
|    | Dient qe ci a grant outrage                     | déclarent qu'il y a là une grave offense                                  |
|    | Q'ensi ont desfié le roi                        | d'avoir ainsi défié le roi                                                |
|    | Par tel orguel, par tel desroi.                 | avec tant d'insolence, avec tant d'agressivité.                           |
| 45 | Et li rois conseil en requiert                  | Le roi leur demande conseil                                               |
|    | Lon la raison qui li afiert :                   | sur la conduite à tenir <sup>6</sup> :                                    |
|    | « Sire », fait li rois Uriens <sup>7</sup> ,    | « Sire, dit le roi Urien,                                                 |

|    |                                      |                                                                 |
|----|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
|    | « [6/7 s.] <sup>8</sup> ... biens    | ... bienfaits / bénéfices / bonnes intentions                   |
|    | Que vous en voissies après :         | que vous envoyiez quelqu'un les rattraper :                     |
| 50 | Encor sont il de ci mout près.       | Ils sont encore tout près d'ici.                                |
|    | Ne sai de quel force se sentent.     | Je ne sais d'où ils tirent leur puissance                       |
|    | Mais de grant outrage<br>se vantent, | Mais ils se vantent avec une grande audace,                     |
|    | Et nous soumes desarmé tuit,         | Et nous, nous sommes complètement désarmés,                     |
|    | Venu a joie et a deduit ;            | étant venus pour nous amuser et nous divertir,                  |
| 55 | S'il vous faisoient ore .I. lait,    | de sorte que si, maintenant, ils vous<br>faisaient affront,     |
|    | Jamais tant ne seroit de fait.       | Celui-ci ne pourrait être lavé en aucune façon <sup>9</sup> . » |
|    | – Si m'aït Dieus », ce dist li rois, | – Que Dieu me vienne en aide <sup>10</sup> ! dit le roi,        |
|    | « Cis consaus est bons et adrois.    | Ce conseil est de bon sens et juste                             |
|    | Or commandés cil q'i ira             | Faites venir celui qui sera envoyé                              |
| 60 | Et ma parole lor dira                | Et qui leur portera mon message                                 |
|    | [lacune 8 syllabes]                  | ...                                                             |
|    | [6 s.] ... ues forfait               | ... délit                                                       |
|    | [3 s.] ... es sires forfait          | ... seigneurs délit                                             |
|    | [3 s.] ... rtel orguel               | ... [mo]rtel (?) orgueil                                        |
| 65 | [4 s.] ... [i]re vous en weil        | ...[i]re vous en tienne rigueur                                 |
|    | [4 s.] ... t gaires qe face          | ... pas beaucoup d'importance à ce que je fasse                 |
|    | [3 s.] ... eslés en la place         | ... combattu <sup>11</sup> à l'endroit même                     |
|    | [3 s.] ... ement li vendra           | ... lui conviendra                                              |
|    | [3/4 s.] ... us bien veoir           | ... bien voir                                                   |
| 70 | [5 s.] ... re pooir                  | ... pouvoir                                                     |
|    | [3 s.] ... p]arole escouta           | ... parole écoute                                               |
|    | [4 s.] ... honte douta               | ... le déshonneur craignit                                      |
|    | [2 s.] ... fu plus jentis honi       | ... plus noble a été déshonoré                                  |
|    | [4 s.] ... sor son blason            | ... sur ses armoiries                                           |
| 75 | [6 s.] ... biau sire                 | ... cher seigneur                                               |
|    | [3 s.] ... orroie je vous dire       | ... [p]ourrais-je vous dire                                     |
|    | [4 s.] ... et par franchise          | ... et par noblesse (ou générosité)                             |
|    | [3 s.] ... e]stre en nule guise      | ... être en aucune façon                                        |
|    | [4 s.] ... je faire seüsse           | ... que je susse (ou fusse capable de) faire                    |
| 80 | [4 s.] ... e amour eüsse             | ... que j'eusse ... amour                                       |
|    | [4 s.] ... ve]rs vous mespris        | ... commis une faute envers vous                                |
|    | [4 s.] ... a dame apris              | ... a pris .... dame                                            |
|    | [4 s.] ... gnies orendroit           | ... sur-le-champ                                                |

|     |                                                  |                                                                                    |
|-----|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|     | [4 s.] ... rai si bon droit                      | ... à bien juste titre / très justement                                            |
| 85  | [3 s.] ... A]rtus de Bretagne                    | ... A]rtus de Bretagne                                                             |
|     | [4 s.] ... r et sa compaigne                     | ... et sa suite                                                                    |
|     | [5 s.] ... vostre non                            | ... votre nom                                                                      |
|     | [5 s.] ... m]'appel'on                           | ... on me nomme                                                                    |
|     | [6 s.] ... par foi                               | ... par ma foi                                                                     |
| 90  | [4 s.] ... t] li fieus le roi                    | ... le fils du roi <sup>12</sup>                                                   |
|     | [2 s.] ... mon cors me fu mescheü                | ... il m'est arrivé un malheur                                                     |
|     | [2 s.] ... e grant anui eüsse eü ;               | ... et j'aurais eu une grande peine ;                                              |
|     | [C]ar li mieudre estes des meillo[urs]           | Car vous êtes le meilleur des meilleurs                                            |
|     | [j]ai bien oï parler de vous,                    | J'ai entendu parler de vous favorablement,                                         |
| 95  | [D]e vo pris et de vostre los.                   | de votre valeur et de votre réputation.                                            |
|     | [M]ais, se pour Dieu qerre vous os               | Mais, par Dieu, si je vous demande ce service <sup>13</sup>                        |
|     | [Qe] vous si haut don me douné[s],               | que vous m'accordez avec tant de libéralité                                        |
|     | [1 s.] ... vostre ire me pardounés.              | ... votre colère me pardonnez.                                                     |
|     | [G.] li respondi : « Amis,                       | Gauvain lui répondit : « Ami,                                                      |
| 100 | [N]'avés pas tant vers moi me[spris]             | ne vous trompez pas sur mes intentions                                             |
|     | [Qe] vous encor m'amour n'aiié[s] ;              | bien que vous n'ayez pas encore toute ma confiance (ou estime),                    |
|     | [J]a de ce ne vous esmaiés.                      | vous ne devez pas vous inquiéter de cela.                                          |
|     | [M]ais vous referois tant pou[r moi] :           | Mais vous en fer(i)ez autant pour moi :                                            |
|     | [Ja] vous m'acointerois au roi.                  | bientôt vous me présenterez au roi.                                                |
| 105 | – [C]ertes », fait li rois, « biaux dous s[ire], | – Assurément, dit le roi, cher seigneur,                                           |
|     | [C]e ne vous convient il ja dire,                | il n'est pas besoin de vous dire                                                   |
|     | [Qe] bien i serois acointiés                     | que vous lui serez effectivement présenté                                          |
|     | [Et] de nouveles apointiés. »                    | et que vous serez habillé de vêtements frais.                                      |
|     | [L]ors font lor hiaumes desla[cier],             | Alors ils font enlever les lacets de leur heaume <sup>14</sup> ,                   |
| 110 | [S]i se coururent enbracier                      | et ils se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre                              |
|     | [C]'onques de si fiere bataille                  | car jamais une si furieuse bataille                                                |
|     | [N]e fu si riche dessevraille ;                  | ne s'est terminée par une séparation avec tant d'effusion d'amitié <sup>15</sup> ; |
|     | [Et] montent andui a cheval.                     | Et ensuite ils montent tous deux à cheval.                                         |
|     | [J]a fust crevés li seneschaus                   | Le sénéchal serait mort,                                                           |

|     |                                           |                                                            |
|-----|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| 115 | [S]'il ne li eüst auques dit :            | S'il ne lui avait dit :                                    |
|     | « [G]avains », fait il, « se Dieus m'aït. | — Gauvain, fait-il, que Dieu m'aide <sup>16</sup> !        |
|     | [M]aufé vous font porter escu :           | Ces diables vous prennent pour leur écuyer <sup>17</sup> , |
|     | [T]ost avés or cestui vencu.              | alors que vous venez de vaincre celui-ci.                  |
|     | [P]ar foi, ce cele lange dure,            | Par ma foi, si ce ton perdure,                             |
| 120 | [Qi] est si combatans et dure ...         | qui est si agressif et insupportable ...                   |

## Analyse

### Les personnages

- 6 Ces fragments mentionnent des personnages célèbres de la petite communauté arthurienne : Arthur, Gauvain (v. 116) sur lesquels il n'est pas utile de revenir si ce n'est pour signaler que la forme *Artur* (v. 85) sans le « h » après le « t » est spécifiquement française ; un personnage qui est désigné par périphrase et enfin deux personnages inconnus. Apparaît également le nom d'Urien en sorte que la forme de ces quatre derniers noms est susceptible de fournir quelques informations sur le contexte littéraire de ce fragment.

### Keu

- 7 À la fin du vers 114 apparaît le personnage « li seneschaus » (au CSsg.), terme qui n'assone pas avec le mot à la rime du vers précédent, « cheval » : c'est l'indice, d'une part, de l'intervention d'un copiste qui a rétabli le CSsg. à la place de *senechal* (au CRsg.) grammaticalement erroné mais qui rimait avec « cheval » ; que, d'autre part, ces fragments sont la copie d'un texte plus ancien. Par ailleurs, cette périphrase avec l'article défini *li* (*senechaus*), lequel suppose le référent connu<sup>18</sup>, désigne très vraisemblablement *Keu*, issu du latin *Caius* mais qui a été assimilé en vieux français au mot *queux* « cuisinier » (< latin *coquus*). Or, ce rôle d'intendant auprès d'Arthur apparaît seulement à partir de l'*Historia Regum Britanniae* (1138) dans l'œuvre de l'écrivain gallois d'origine bretonne Geoffroy de Monmouth<sup>19</sup>.

## Urien(s)

- 8 Ernest Langlois voit une faute contre la flexion dans la leçon « Uriens » (v. 47). Cependant la tradition légendaire connaît un Urien, sans -s et un Uriens, avec -s.
  
- 9 Le premier est un personnage historique du <sup>vi</sup><sup>e</sup> siècle qui est glorifié dans les plus anciens textes insulaires : les manuscrits gallois présentent les leçons *uryen*, *Vryen* ou *Urien*<sup>20</sup>. Dans les textes en latin, il est appelé au Nsg. *Urbagen* ou *Urbgen* seigneur du Rheged (auj. région de Dumfries and Galloway, au sud-ouest des Uplands écossais) au <sup>viii</sup><sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. En ancien français, ce roi écossais est nommé *Urian* / *Urien* par Wace<sup>22</sup> et *Urien* par Chrétien de Troyes<sup>23</sup>.
  
- 10 Ce nom propre procède vieux celtique \**Orbogenos* « de noble naissance » selon Holger Pedersen (1909, p. 255) complété par Rachel Bromwich (1961, p. 508 et suiv.). Pour le gallois, la chaîne d'évolution est la suivante : proto-celtique \**ōrbó-gēnos* litt. « Héritier-Né (de) » → brittonique \**ōrβáynos*<sup>24</sup> → *yrβáyn-* = graphie *Urbagen*<sup>25</sup> → \**ýrβyēn* = graphie *Urbgen*<sup>26</sup> → \**ýriēn* (amuïssement de β, vocalisation de γ<sup>27</sup>, hiatus -ie-) → *ýræen* écrit *Uryen* en moyen gallois (prononcé aujourd'hui ['iræen]), *Uriēn* [y'r ([https://fr.wikipedia.org/wiki/API\\_%CA%81iēn](https://fr.wikipedia.org/wiki/API_%CA%81iēn))] en ancien français<sup>28</sup> (prononcé aujourd'hui [y'ɛjẽ]). Le CSsg. n'est donc pas marqué par un -s final depuis la deuxième partie du <sup>vi</sup><sup>e</sup> siècle, période au cours de laquelle le brittonique perd la morphologie casuelle (apocope).
  
- 11 Le second *Uriens*, avec -s, apparaît dans les récits plus tardifs. Il dérive du précédent mais il est souvent tenu pour être à la fois le souverain du royaume mythique de Gorre, l'époux de Morgane la fée et le père d'Yvain. Il est mentionné sous cette forme dans *Le Chevalier aux deux épées* (vers 1225, v. 81 *Uriens*), dans une version unique de *Of Arthur & of Merlin* (Ms Auchinleck, entre 1330 et 1340<sup>29</sup>) comme « *king Vriens* [...] *þat* [qui] *was king of Schorham* » (v. 2613-2614) ou comme « *kinge Uryens of the lond* (sic à lire "land") *of Gore* [pays de Gorre] » et aussi « *Uryence* » chez Thomas Malory (*Morte d'Arthur*, 1470<sup>30</sup>). Cette forme avec un -s final est une prononciation à la française (voir anglais *Charles* /'tʃɑ:lz/) avec un -s de CSsg.<sup>31</sup>. Elle procède sûrement du Nsg. *Urianus*, Gsg. *Uriani*<sup>32</sup>,



*rex Murefensium* « roi de Mureif » (auj. Monreith, Dumfries and Galloway) que l'on trouve au plus tôt dans l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth<sup>33</sup>.

- 12 En conséquence, la présence du -s de flexion peut être un choix du copiste ou renvoyer à la tradition arthurienne franco-anglaise.

## Ilas et Solvas

- 13 Le premier constat qui s'impose est de voir dans ces deux noms des hapax puisqu'ils sont attestés uniquement par ces fragments.
- 14 La finale commune en -as indique peut-être un lien (de parenté ?) entre eux. Toutefois, elle ne fournit pas un indice décisif pour résoudre l'énigme de ces deux appellatifs car les noms propres en -as sont fréquents dans notre ancienne littérature : ce peut être des noms latins (*Aeneas*) ou des termes en -atis latinisés<sup>34</sup>, des noms germaniques (*Ossa*, *Offa*, *Horsa*) ou brittoniques présents dans les romans français (gallois -as<sup>35</sup>, breton -oas = gallois -(g)was<sup>36</sup>). Étant donné que les récits arthuriens se déroulent le plus souvent en terre britannique, qu'un des deux personnages est roi d'Irlande et qu'Urien est roi d'Écosse, c'est sûrement du côté des terres du nord de l'île de Bretagne qu'il faut chercher la solution de ces noms énigmatiques<sup>37</sup>.
- 15 Il se trouve que les annales irlandaises (d'Ulster, de Tigernach) ainsi que les chroniques écossaises mentionnent un personnage historique, Nsg. *Selbach*, Gsg. *Selbaigh* (latin *Selbacus*)<sup>38</sup> actif à partir de 698 et décédé en 730. Il était le chef du *clan de Loarn* (en irlandais *cenél Loáir*) et contrôlait l'Argyll (capitale Lismore) à l'ouest des Highlands. À ce titre, il est qualifié de « roi du Dál Riada » de 698 à 723, date de son abdication et de son entrée au monastère (*Annales de Tigernach*, 723 « Clericatus Selbaigh regis Dal Ríada »). Il est connu en particulier pour les batailles qu'il mena victorieusement contre les Brittons du royaume de Strathclyde en 704, 705 et 717. Or, une liste légendaire des rois d'Écosse, rédigée notamment par George Buchanan (*Rerum Scotticarum Historia*, 1582) à partir de sources plus anciennes, signale un *Solvathius* en 767 que les spécialistes identifient unanimement à *Selbach*, écrit également *Selvach* dans les chroniques écossaises<sup>39</sup>.

- 16 Solvas pourrait être ce roi écossais d'autant que l'auteur des fragments que nous étudions précise qu'il « fu sires des [...] enois » (ou « Es[...]nois », v. 15), terme mystérieux que je propose de rétablir en \*des Cenois, francisation d'un mot vieux celtique \*kenetlom « famille » qui aboutit en irlandais à cenél « peuple, clan, race<sup>40</sup> ». Les *Annales de Tigernach* (719) rendent d'ailleurs cenél par le latin *genus* « famille » dans le syntagme *Selbac c[um] genere Loairn* « S. avec le clan de Loarn ». Le gaélique Nsg. cenél ['kʲenʲe:l] devient cenéoil au Gsg.<sup>41</sup>, forme qui est très proche graphiquement<sup>42</sup> de celle que je propose de restituer. Le mot cenél, cenéoil aurait été compris comme un ethnonyme mais « Sires des Cenois » est à traduire par *chef de clan* ou *seigneur de la maisnie*.
  
- 17 Pour expliquer le nom du roi d'Irlande Ilas (v. 16), il faut peut-être alors s'intéresser au frère aîné de ce Selbach historique, à savoir *Ainbceallach* même si la forme de ce nom et de celle d'*Ilas* paraissent fort éloignées. Doit-on considérer que ce nom gaélique, souvent abrégé ailleurs en *Ceallach* — d'où la forme *Killian* (–an diminutif) qui en dérive —, a pu être lu \**Ealach* ['ela(x)] par fausse étymologie<sup>43</sup> et/ou par fausse coupe, le groupe –nbc– ayant été pris pour Nsg. *mac*, Gsg. *mic* souvent réduit en *mc* « fils de » ? Les éditions diplomatiques donnent en effet les leçons (je souligne) *Armchallach* et *Arimchellac*<sup>44</sup> (Gregg, 1910, p. 239 ; Ritson, 1828, p. 51) rétablies en *Ainbceallach* par les paléographes. De plus, alors que le digramme *ea* représente /ɛ:/ en moyen anglais (d'où son nom *amberkelethus* chez les auteurs anglophones), il note parfois /i/ en gaélique comme l'attestent le nom de l'église soit *cell* / *ceall* / *cill* (gaélique écossais ['kʲi:lʲ]) ou, au Moyen Âge, les formes *elig*, *Ailigh* pour le NP *Aileach* dans les *Annales d'Ulster* (année 915) (Hudson, 1988, p. 145-149). Quoi qu'il en soit, *Ainbceallach* fut non pas roi de l'Irlande mais du Dál Riada seulement une année, après quoi il fut envoyé douze années en Irlande comme otage<sup>45</sup> après avoir été détrôné par Selbach. Les deux frères s'affrontèrent lors de la bataille de Finnglen (719 en Argyll) au cours de laquelle *Ainbceallach* perdit la vie<sup>46</sup>.
  
- 18 Si mon hypothèse est exacte et si ces noms ne sont pas une invention de l'auteur alors les –s de Solvas et Ilas seraient des marques de cas sujet en français rajoutées à des noms propres d'origine gaélique.

## La scène et les motifs

- 19 Ces fragments conservent une scène presque complète qui revient souvent dans le cycle breton et que l'on trouve, en général, au début des romans<sup>47</sup> : lors de festivités (v. 54 *Venu a joie et a deduit*) qui peuvent prendre la forme d'un tournoi (peut-être v. 1 et 3), la cour (v. 39-40 [...] *li baron tuit / Toute la cours* [...]) du roi Arthur est réunie. Survient alors un être extraordinaire — ici deux (v. 14 *lor parans n'avoit nul leu*) — parfois sauvage (v. 34 [...] *vers la forest s'en tournent*) qui menace et provoque un ou plusieurs membres de la cour : Solvas et Ilas, en armes, dénoncent publiquement la déloyauté d'Artus. L'image sombre de ce souverain devenu imprudent, jaloux ou encore avide de soumettre des territoires apparaît dans plusieurs romans à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Sur les conseils du sage Urien, le roi envoie un ambassadeur choisi parmi ses barons. Que ce rôle d'éclaireur et même d'ambassadeur incombe à Gauvain s'inscrit dans une tradition qui remonte à Chrétien de Troyes. En effet, dans *Le Conte du Graal* (1181), c'est finalement Gauvain qu'Arthur dépêche auprès de Perceval fasciné par des gouttes de sang sur la neige. Grâce à son art de parlementer, Gauvain parvient à radoucir le jeune Perceval. De même, dans les fragments que nous étudions, Gauvain semble rétablir une situation de paix grâce à son éloquence, mais également après avoir combattu en duel.
- 20 Quant au sénéchal Keu, une tradition fort ancienne, puisqu'elle est héritée des mondes celtes préchrétiens, accordait à ce personnage les fonctions de sacrificateur<sup>49</sup> et de satiriste dévolues exclusivement aux druides. Mais, lors du passage de la mythologie celtique au roman arthurien<sup>50</sup>, ses anciennes fonctions sacerdotales ont été requalifiées et dévalorisées respectivement en fonction nourricière et en mauvaise langue. La périphrase « *li senechaus* » ainsi que ses paroles acerbes et irrépressibles (v. 114-115 [*J*] *a fust crevés li seneschaus / [S]'il ne li eüst auques dit*) sont conformes à la tradition romanesque en ce qui concerne ce personnage.

## Histoire et légende arthurienne

- 21 Si l'on nous a suivi dans notre démonstration, on tiendra Solvas et Ilas pour les projections dans une fiction de princes historiques qui

vivaient à l'ouest de l'Écosse vers la fin du <sup>vii</sup><sup>e</sup> et au début du <sup>viii</sup><sup>e</sup> siècle. Mais, pour que cette hypothèse ait quelque force, il convient à présent de comprendre comment l'auteur de ces fragments a raccroché ces deux personnages à la légende arthurienne.

- 22 À la fin du <sup>vi</sup><sup>e</sup> siècle de notre ère, quatre groupes culturels vivaient dans le nord de la Grande-Bretagne : les Brittons au sud, les Irlandais au nord-ouest (Dál Riada), les Pictes au nord-est et les Angles sur la frange sud-est (Bernicie). Ces peuples se combattaient ou formaient des alliances, par des mariages ou pour mener des attaques contre un des autres groupes. Ainsi, l'année 573 est marquée par la bataille d'Arfderydd en Cumbria (région de Carlisle) au cours de laquelle une coalition dirigée par le roi du Galloway, Gwenddoleu ap (fils de) Ceido avec son barde Myrddin, et le roi du Dál Riada, Áedán mac (fils de) Gabráin, fut écrasée par une autre coalition menée par des princes brittons dont Rhydderch Hen (l'Ancien) et précisément Urien de Rheged (mort vers 590). Or, Áedán mac Gabráin (mort en 609) est le père d'un Artúr (mort vers 590-595) que quelques médiévistes considèrent comme la figure historique à partir de laquelle la légende du roi Arthur s'est organisée (Chadwick, 1953 ; Carroll, 2012).
- 23 Par ailleurs, au cours de l'histoire du Dál Riada, établie à partir des annales celtes, il apparaît nettement qu'à la fin du <sup>vii</sup><sup>e</sup> et au <sup>viii</sup><sup>e</sup> siècles le cenél Gabrán (le clan d'Áedán et d'Artúr) perd sa souveraineté au profit du cenél Loairn, c'est-à-dire le clan de Ferchar le Long et de ses fils, Ainbceallach et Selbach.
- 24 Ainsi, chez Adomnán de Iona (*Vie de St. Columba*, vers 697-700)<sup>51</sup> et dans les chroniques irlandaises, écossaises et galloises dont les chronologies sont assez flottantes, le poète des fragments a-t-il pu apprendre l'existence d'une rivalité entre clans du Dál Riada dans lequel apparaissaient ensemble les noms d'Artúr, de Ainbceallach et de Selbach. Cela expliquerait la déloyauté dont Artus est accusé dans les fragments. En outre, comme l'*Historia Brittonum* (chap. 56) reste plutôt vague en ce qui concerne la localisation de certaines batailles d'Arthur dans le Vieux Nord britton, le poète a eu le champ libre pour imaginer une nouvelle aventure, transposer et adapter cette matière historique à la légende arthurienne déjà bien établie au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle.
- 25 Pour conclure, trois points sont à considérer.

- 26 D'un point de vue linguistique, les formes *Solvas* (1325) / *Solvathius* (1582) en face de *Selbag* / *Selbach*, font problème car, contrairement à ce qu'on reconstruit en synchronie pour l'indo-européen, l'alternance *e/o* n'est pas pertinente en irlandais (Jakusła, 2006, chap. 4 « Old Irish Short Vowels and Consonant Qualities », p. 171-232 et en particulier § 4.3.7.4., p. 214-215). *Solvas* et ses variantes paraissent bien trop tardifs pour refléter un thème *\*sol- $\mu$ -* au degré *o*, dont l'attestation est d'ailleurs incertaine en vieux celtique<sup>52</sup>, en face du thème au contraire bien établi *\*sel $\mu$ o* au degré *e*<sup>53</sup>. La solution serait à rechercher du côté de l'allophonie / $\varepsilon$ / et / $\text{o}$ / défendue par certains celtisants (Ní Chiosáin, 1994, p. 157-164) : le « *o* » de *Solvas* noterait une articulation (dialectale ?) postérieure / $\text{o}$ /, due à la présence d'un /*l*/ vélaire subséquent comme l'atteste l'irlandais moderne Npl. *sealbha* [' $\text{ʃal}^{\text{x}}\text{əv}^{\text{x}}\text{ə}$ ] ([ $\text{x}$ ] = /*l*/ vélaire + / $\text{ə}$ / épenthétique) en face de Nsg. *seilbh* [' $\text{ʃel}^{\text{j}}\text{əv}^{\text{j}}$ ] ([ $\text{j}$ ] = /*l*/ palatal), tous deux prolongeant la déclinaison du vieil irlandais *selb* « propriété » (< *\*selvā*<sup>54</sup> < *\*selwā* < *\*selh<sub>1</sub>- $\mu$ -eh<sub>2</sub>*) que l'on retrouve dans le radical de *Selbag* / *Selvac*.
- 27 D'un point de vue mythologique : il est improbable qu'Artúr du clan Gabrán soit le prototype historique d'Arthur, car le seul élément qui peut se hisser au rang de la preuve réside dans la proximité de leurs deux noms. Ni Áedán mac Gabráin qui est pourtant célèbre, ni le royaume de Dál Riada ne sont signalés dans les premières sources arthuriennes. En revanche, Artúr mac Áedáin a probablement contribué à l'édification et au succès de la figure mythique d'Arthur.
- 28 D'un point de vue littéraire : ces fragments nous apprennent que, au bas Moyen Âge, un écrivain francophone (oïl), bon connaisseur du monde arthurien, a imaginé une nouvelle aventure des chevaliers de la Table ronde à partir d'un matériel onomastique et narratif postérieur à Geoffroy de Monmouth. Quant aux noms de *Solvas* et de *Ilas*, il est difficile de décider s'il faut suivre la piste d'une création onomastique d'un auteur français inspiré par le modèle puissant et récent que sont au *xiv*<sup>e</sup> siècle les romans arthuriens en prose et en vers des décennies précédentes, ou bien si cet auteur a eu accès à des sources insulaires. Aurait-il fréquenté un centre culturel anglais ? Il se trouve que plusieurs sources que nous avons citées ne sont guère attestées en dehors des îles Britanniques avant les temps modernes, à l'exception d'une vie de *Saint Columba* (bibliothèque municipale de Schaffhausen, Suisse) qui a été copiée dans le nord de la France à partir du

milieu du IX<sup>e</sup> siècle (Saint-Omer, Paris, Metz et Le Mans) (Picard, 2002).

## BIBLIOGRAPHIE

---

- ADAMNANUS (SAINT), *The Life of St Columba, Founder of Hy*, éd. W. Reeves, Dublin, Irish Archaeological and Celtic Society.
- BROMWICH Rachel, 1961, *Trioedd Ynys Prydein* [Les Triades de l'île de Bretagne], Cardiff, University of Wales Press.
- CAROLL David, 2012, *Arturius. A Quest for Camelot*. Disponible sur <<https://www.electricscotland.com/history/arturius.htm>> [consulté le 25 juillet 2019].
- CHADWICK Nora, 1953, « The Lost Literature of Celtic Scotland: Caw of Pritdin and Arthur of Britain », *Scottish Gaelic Studies*, n° 7, p. 115-183.
- DELAMARRE Xavier, 2001, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Errance.
- FOULET Lucien, 1927, « “Si m'aït Dieus” et l'ordre des mots », *Romania*, t. 53, n° 211, p. 301-324.
- GREGG William H., 1910, *Controversal Issues of Scottish History*, New York, Putnam's Sons.
- HUDSON Benjamin, 1988, « Elech and the Scots in Stathclyde », *Scottish Gaelic Studies*, n° 15, p. 145-149.
- JAKUSŁA Krzysztof, 2006, *Ancient Sound Changes and Old Irish Phonology*, Lublin, Wydawnictwo Kul.
- LANGLOIS Ernest, 1904, *Tables des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées*, Paris, Bouillon.
- LANGLOIS Ernest, 1913, « Fragments d'un roman de la Table ronde », *Mélanges offerts à Monsieur Émile Picot par ses amis et ses élèves*, Paris, Mongand [réimpr. Genève, Slatkine, 1969], vol. 1, p. 383-389.
- NÍ CHIOSÁIN Máire, 1994, « Vowel Features and Underspecification: Evidence from Irish », dans W. U. Dressler, M. Prinzhorn et J. R. Rennison, *Phonologica 1992: Proceedings of the 7th International Phonology Meeting*, Turin, Rosenberg & Sellier, p. 157-164.
- PEDERSEN Holger, 1909, *Vergleichende Grammatik der Keltischen Sprachen*, Göttingen, Vanderboek und Ruprecht, vol. 1.
- PICARD Jean-Michel, 2002, « Schaffhausen Generalia I and the Textual Transmission of Adomnán's *Vita Columbae* on the Continent », dans P. Ní Chatháin et M. Richter (dir.), *Ireland and Europe in the Early Middle Ages: Texts and Transmission*, Dublin, Four Courts Press, p. 95-102.
- PTOLÉMÉE Claude, 1843-1845, *Géographie*, éd. K. F. A. Nobbe, Leipzig, Stereotypa.
- RITSON Joseph, 1828, *Annals of the Caledonians, Picts and Scots; and of Strathclyde, Cumberland, Galloway and Murray*, Édimbourg, W. and D. Laing, vol. 2.
- SCHRIJVER Peter, 1995, *Studies in British Celtic Historical Phonology*,

Amsterdam / Atlanta, Rodopi.

SKENE William Forbes, 1867, *Chronicles of the Scots and Other Early Memorials of*

Scottish History, Édimbourg, General Register House.

## NOTES

---

- 1 Abréviations utilisées : N. : nominatif, G. : génitif, LOC : locatif, sg. : singulier, pl. : pluriel, CS : cas sujet, CR : cas régime, C : consonne.
- 2 Le verbe *logier* indique que les hommes se sont construits des abris en bois recouverts de feuillage.
- 3 Je ne trouve aucun peuple historique ayant un nom en C+enois ou EsCenois en Grande-Bretagne (C = n'importe quelle consonne). Il faut probablement exclure Genois et Fennois (Finlandais). Voyez dans l'analyse mon interprétation et mes arguments en faveur de Cenois, une francisation du gaélique *cenéoil* « clan ».
- 4 Il s'agit d'amour du prochain, concept central au Moyen Âge, d'où ma traduction.
- 5 Variante de l'indicatif présent qui vient d'un préroman \*essētis (infinitif *estre / iestre* < éssère) avec diphtongaison du e tonique encore libre. Décalage temporel normal en français entre la protase au présent (*ce vous iestes trouvés*) et l'apodose au futur (*vous vous tenrois*).
- 6 Littéralement : selon le propos qui lui convient.
- 7 Ernest Langlois voit une faute contre la déclinaison dans le -s dans la leçon *Uriens* (p. 385). Cette forme de cas sujet me paraît être un indice intéressant (voyez l'analyse).
- 8 Six syllabes en cas de diérèse de *biens*. Voyez le vers précédent *U-ri-ens*, trisyllabique comme en gallois /y.rə.ɛn/.
- 9 Ernest Langlois propose de lire *desfait* au lieu de *de fait*. Littéralement, si *lait* est le sujet de *seroit desfait* : *jamais un tel [affront] ne serait détruit*. Mais si, grammaticalement, *tant* est le sujet, il faut alors lire : *jamais un tel nombre [d'ennemis] ne serait vaincu*.
- 10 Littéralement : *qu'ainsi* (-si = adverbe) *Dieu m'aide*. Tournure lexicalisée et christianisée en ancien français qui prolonge la formule sacramentelle latine *sī(c) me di ament, ut ...* « qu'ainsi les Dieux m'aiment, afin que ... ». Voyez la note 14 ci-dessous.

- 11 Je propose de voir une forme du verbe [m]esler avec le sens de « combattre ».
- 12 Construction absolue probable : *li fieus + le roi* (complément du nom de « fieus »).
- 13 Os pour ost avec le sens féodal de « service en armes et en chevaux que le vassal doit à son seigneur en raison de son fief, pour la défense de la seigneurie ».
- 14 Le heaume est attaché au haubert au moyen de lacets en cuir pour l'assurer sur la tête et lui protéger la gorge.
- 15 Réminiscence de Chrétien de Troyes, *Érec et Énide*, v. 3925-3926 : *Onques de si dure bataille / Ne fu si douce dessevraille*.
- 16 Littéralement : *s'il est vrai que je souhaite que Dieu m'aide*. Se a remplacé la conjonction *si*, car s'il s'agissait de l'adverbe, *se* ou *si* (< latin *sīc*), le sujet serait postposé au verbe, *si m'aït Dieus*, comme on le constate au vers 57 de ces fragments. Sur ce point grammatical, voir Foulet (1927, p. 301-324).
- 17 Littéralement : *ces diables vous font porter le bouclier* (*escu* < latin *scutum* « bouclier »). C'est une manière de dire que Gauvain, qui est un chevalier, est traité comme un subalterne. L'écuyer, c'est-à-dire étymologiquement celui qui porte l'écu, est un jeune noble qui n'est pas adoubé et qui est au service d'un chevalier.
- 18 Soit parce qu'il a été cité plus haut, soit parce que l'article témoigne de la notoriété du personnage.
- 19 *Kaius dapifer* « Keu le Maître d'hôtel » (liv. IX, l. 351 ; X, l. 354, édition Hammer).
- 20 Manuscrits gallois consultés : A. *Trioedd Ynys Prydein* (ix<sup>e</sup> s. au plus tard) : *Owain mab Urien*, « Yvain fils d'Urien », B. *Mabinogion* (entre le xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> s.) : 1. *Culhwch ac [et] Olwen : moruyd merch uryen reget* « Morfydd fille d'Urien de Rheged » (84r<sup>o</sup> ligne 2 du *Livre Blanc de Rhydderch*, Peniarth MS 4. Même orthographe dans la version du Oxford Jesus College MS 111, 202v<sup>o</sup> ligne 18), 2. *Breuddwyd Rhonabwy* (Le Songe de R.) : *owein uab uryen* « Owein fils d'Urien » (*Livre Rouge de Hergest*, 136v<sup>o</sup> ligne 41). C. *Livre de Taliesin* (Ms du xiii<sup>e</sup> s.) : *uryen / vryen* dans une dizaine d'occurrences. D. *Livre Noir de Carmarthen* (v. 1250) : *vrien* (folio 54a, poème 39, v. 9).
- 21 *Historia Brittonum* (Ms Harley 3859) : *Contra illum quattuor reges, Urbgen et Riderchen et Guallanc et Morcant, dimicaverunt*, « Contre lui [le roi Husa



de Bernicie] quatre rois livrèrent bataille, à savoir Urien, Rhydderch Hen [Le Vieux], Gwallog et Morgant ».

22 Wace, *Brut* (1150) : *De Moraiſe Urian, li reis*, « Urien de Mureif, le roi » (v. 10251) ou *Ewein, le fiz Urien*, « Yvain, le fils d'Urien » (v. 13189).

23 *Yvain ou le Chevalier au lion*, v. 1016-1017 : *Filz estes au roi Urien / Et s'avez non messire Yvains*, « Vous êtes le fils du roi Urien, et vous vous appelez Yvain » (traduction de Ph. Walter).

24 Peter Schrijver, 1996, p. 133 (3. 4. 1 Proto-Celtic \*og > British \*ay).

25 o fermé prétonique se ferme en /y/ ; apocope de -os.

26 Remontée de l'accent d'où l'amuïssement de la voyelle post-tonique a.

27 Phénomène de vocalisation dans la séquence VrgV > gallois VriV attesté dans le proto-celtique \*argntom « argent » > vieux gallois *argant* > gallois *ariant* en face du gaulois *arganton*, du vieil irlandais *argat* et du vieux breton *argant* (moderne *arc'hant*). Cf. Delamarre (2001, p. 46). La forme attestée *Urbien* (Pedersen, 1909, p. 255), avec maintien graphique du b, doit être une influence de nom d'origine latine *Urbain* (< *Urbānus* « Policé »).

28 D'où la rime avec *biens* [bjɛ̃s] dans le texte.

29 Manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale d'Écosse.

30 Liv. I, chap. 2 et 7, édition de W. Caxton.

31 Issu d'un latin en -us ou -es (voir *Kar(o)lus* > *Charles*, *comes* > *cuens* « comte ») ou d'un celtique -is (LOCplu. *Dubris* « Les Eaux » > français *Douvres* = anglais *Dover*, Kent en GB).

32 *Historia Regum Britanniae*, chap. 11 : *Huivenius filius Uriani*, « Yvain fils d'Urien ».

33 Forme utilisée par les textes latins postérieurs comme, par exemple, l'*Historia Meriadoci regis Cambriae* (XIII<sup>e</sup> s.) où il est précisé que *Vrianus vero rex erat Scocie*, « Urien était roi d'Écosse ».

34 *Solteras* dans la *Chanson de Roland* (v. 3242). Toponymes : *Mélas* (Ardèche, *Mellatis* en 877), *Sarcenas* (Isère, *Cercinatis* en 858).

35 *Cleolas*, *Dorilas*, *Dubglas* (Douglas), *Drudwas* ou, dans le *Lancelot en prose* : *Claudas*, *Argodras*, *Cardoas* de Lanvale. Source : Langlois (1904).

36 Par exemple *Moloas* (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, v. 1810), gallois *Melwas* composé de *mael* « prince » et d'un deuxième élément incertain (-*bás* « mort » ou *gwas* « serviteur »).

37 Les pistes suivantes me semblent être des impasses : 1. Σολούα (Ptolémée) / Solvā (*Itinéraire d'Antonin*) actuellement Esztergom (Hongrie) ; 2. Rivière et village du Pembrokeshire Solva, gallois Solfach [solvax] (*Saleuuarch*, vers 1200) ; 3. Les Selgouae / Σελγοοῦαι (Ptolémée, *Géographie*, liv. III, chap. 3, § 8), un peuple des Lowlands (Écosse) et 4. Ιλα (Ptolémée, *Géographie*, liv. III, chap. 3, § 5) / Ilā, en gaélique écossais *Ilidh*, aujourd'hui la rivière Helmsdale (Highlands).

38 Autres variantes graphiques : Sealbach, Selbachus (*Annales irlandaises*), Selvac (*Cronica regum Scotorum*, <sup>xii</sup><sup>e</sup> s.), Selwathius (Jean de Fordun, vers 1385), Sewald (Andrew de Wyntoun, *Orygynale Cronykil of Scotland*, vers 1420), Soluathius (1611).

39 DCCXII Obsessio Abente apud Selvacum, soit « 712, Siège d'Aberte [Dunaverty Castle, Kintyre] par Selvac ».

40 Vieux gallois *cenetl* « nation, clan » et vieux cornique *kinethel* glosé *generatio*. Cf. Schrijver (1995, p. 36).

41 eDIL, article *cenél*.

42 Phonétiquement la séquence –éoi– note diphongue éo + i diacritique pour indiquer la palatalisation du /l̥/ subséquent.

43 *Eallach* « bétail » existe en irlandais et se prononce aujourd'hui ['al̪ˠa] ou ['al̪ˠəx] selon les dialectes.

44 Amberkelethus (George Buchanan, 1582), Amberkilletus (David Chalmers, *Chronicle of the Kings of Scotland*, 1611).

45 *Annales d'Ulster*, année 698. 4 : *Expulsio Ainfcellaig filii Fercair de regno & uinctus ad Hiberniam uechitur*, soit « Expulsion du royaume de Ainbceallach fils de Ferchar et il fut emmené captif en Irlande ».

46 *Annales d'Ulster*, année 719. 6 : *Bellum Finnglinne inter duos filios Fercair Fotti in quo Ainfceallach iugulatus est die quinte ferie uii Id. Septimbris*, soit « Bataille de Finnglen entre les deux fils de Ferchar le Long dans laquelle Ainbceallach fut tué le jeudi 7 septembre ». Même information dans les *Annales de Tigernach* : 719 *Cath Finnglinne itir da meic Fearchair fota [...]* = *Bellum Finnglinne inter duos filios Fercair Fotti*. Cf. Skene (1867, p. 74).

47 Par exemple *Sir Gauvain and the Green Knight*, fin <sup>xiv</sup><sup>e</sup> s.

48 Entre 1200 et 1250 : Yder, Hunbaut, Chevalier as Deus Espées.

49 En Grèce ancienne, cette fonction est assurée par le personnage bien connu, grâce aux comédies attiques, du *mágeiros*, à la fois sacrificateur dans

les fêtes publiques et privées, boucher et cuisinier.

50 Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal*, v. 4206-4207 : Et Keus, qui onques ne se pot / Tenir de vilenie dire.

51 *Vita Sancti Columbae Adamnano*, liv. I, chap. 9 *De filiis* [Arturius, Echodius, Domingartus] *Aidani regis sancti columbæ prophetia*, soit « La prophétie de saint Columba à propos des fils du roi Áedán », p. 35 et suiv. (Adamnanus, 1857).

52 Peut-être représenté par le vieux celtique *Σολοῦα* / *Solvā* (Hongrie), *Vosolvia* (Rhénanie, \*Vo-solv-iā). Cf. Delamarre (2001, p. 240, col. B).

53 Illustré par le nom de femme gaulois *Lugu-selua* « Possession de Lugus », vieil irlandais *selb* « propriété, possession » et le gallois *ar helw* « en possession de » (s- > h-). Cf. Delamarre (2001, p. 229).

54 Proto-celtique *liquide* (r/l) + *u* > gallois -w [u] en face de irlandais -b [v] : gallois *tarw* ['taru], vieil irlandais *tarb* ['tarv], tous signifiant « taureau » ; gallois *elw* ['elu] « gain, profit », irlandais *ealbh(a)* « troupeau ».

## RÉSUMÉS

---

### Français

L'objet de cet article est de publier une traduction inédite en français moderne avec, en regard, le fragment original, décrit en détail par Ernest Langlois en 1913, et d'en donner une analyse linguistique et philologique. Ce fragment ouvre d'intéressantes perspectives pour la compréhension de la littérature arthurienne tardive.

### English

This paper's purpose is to publish a modern French unpublished translation opposite the original fragment, described in detail by Ernest Langlois in 1913, and to provide a linguistic and philological analysis. This fragment opens up interesting perspectives for the understanding of late Arthurian literature.

## INDEX

---

### Mots-clés

littérature du Moyen Âge, littérature arthurienne, philologie, traduction

### Keywords

medieval literature, arthurian literature, philology, translation

Ilas et Solvas. Fragments d'un roman (en vers) de la Table ronde inconnu

## AUTEUR

---

Jean-Charles Berthet